

Projet de renouvellement du passeport: variantes de design

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir associé à la consultation susmentionnée.

Le Conseil d'État a pris connaissance des deux variantes de design que votre groupe de travail propose.

Même s'il est vrai que notre pays est d'une grande richesse géographique, il est regretté que les deux variantes de design des futurs passeports suisses soient si peu innovantes.

La première variante se contente de représenter à 26 reprises la liste des abréviations cantonales et la carte de la Suisse avec des latitudes, des longitudes et des altitudes propres aux plus hauts sommets de chaque canton, c'est peu créatif pour un tel document.

La seconde variante qui représente chaque canton par un édifice et son drapeau met en valeur le patrimoine architectural suisse, lequel est riche des différentes sensibilités de sa population. Cette seconde variante est donc retenue par le Conseil d'État pour la mise en valeur du territoire suisse par ses citoyen-ne-s.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Neuchâtel, le 11 août 2017

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. FAVRE

La chancelière
S. DESPLAND